

Pôle Proximité Citoyenneté
Direction Quotidienneté
Rapporteur : Sébastien FAGNEN

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2023_007
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023

08 - NOUVELLE DÉNOMINATION D'UNE VOIE
CHASSE DUVAL - CHEMIN DU LOUP PENDU

Le projet consiste en la création d'un lotissement de 10 lots et d'une voirie à double sens se terminant par une placette de retournement et qui sera situé entre la Chasse Duval et le Chemin du Loup Pendu à Cherbourg-Octeville. La voie à dénommer est matérialisée en rouge sur les deux documents ci-annexés.

A ce jour, les lots ont été majoritairement attribués et les constructions sont livrées entre décembre 2022 et janvier 2023. Afin d'éviter des difficultés d'acheminement des courriers et colis, raccordements des réseaux divers (internet notamment) et surtout la dangerosité potentielle en cas de besoin d'intervention des services de secours en raison de l'absence de localisation officielle, il convient de dénommer cette voie de desserte du futur lotissement et il est proposé de lui attribuer le nom suivant :

« Impasse Marcel PAISANT ».

Marcel PAISANT est né le 9 août 1895 à Cherbourg, fusillé pour l'exemple le 21 décembre 1915. A ce jour non réhabilité mais son nom figure sur le Monument aux Morts de Cherbourg. Demande formulée par une habitante de Cherbourg pour la mémoire et la réhabilitation des jeunes soldats fusillés pour l'exemple pendant la 1ère guerre mondiale.

Le conseil municipal est invité à émettre un avis sur la dénomination de la voie «Impasse Marcel PAISANT».

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 18h03		Nombre de votants : 52	
Pour : 52	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Maire,
Benoit ARRIVÉ

Le Secrétaire de Séance,
Anne AMBROIS

PJ : 2

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 08 février 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 48

Date de la convocation et de son affichage : 26 janvier 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit février à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 janvier 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (départ 21h14) - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée 18h15 - mandataire FRANÇOISE Bruno à son départ 21h08) - MARGUERITTE David (arrivée 17h54 - mandataire LEQUILBEC Frédéric à son départ 19h30) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire LEJAMTEL Ralph jusqu'à son arrivée 17h54) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 19h03) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

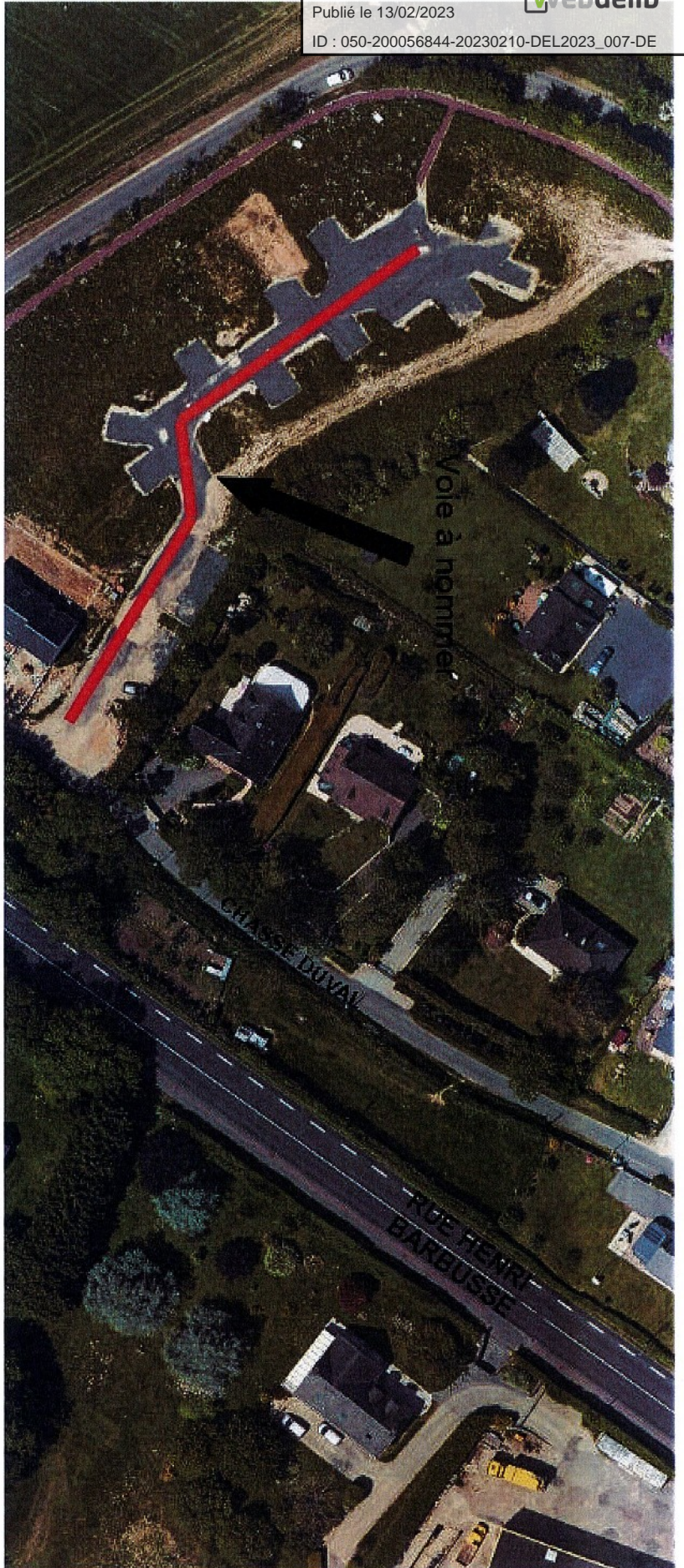
HÉRY Sophie a donné procuration à BROQUAIRE Guy
KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à FAGNEN Sébastien
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
TARIN Sandrine a donné procuration à SAGET Eddy

ABSENTES

ISOIRD Valérie
PIC Anna

Mme AMBROIS Anne conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification



Reçu en préfecture le 13/02/2023
Publié le 13/02/2023
ID : 050-200056844-20230210-DEL2023_007-DE

